



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 2 mars 2009, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

Le poste de conseiller au siège numéro 4 est vacant.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, est également présent jusqu'à 20h30.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

091/02-03-09

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février 2009

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de février 2009
2. Annulation d'un compte 2008 de la SDC
3. Annulation de billets d'infraction

#### **C Gestion administrative**

1. Embauche de chauffeurs opérateurs journaliers
2. Régularisation de titres pour 2 terrains au Lac-aux-Bois-Francis Est
3. Nominations à l'Office municipal d'habitation
4. Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec
5. Comités et commissions du Conseil
6. Appel du jugement dans le dossier de Cour numéro 700-17-004878-087

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Appel d'offres numéro 2009-04 sur invitation : Fourniture d'essence pour les années 2009-2010 et 2010-2011
2. Appel d'offres numéro 2009-05 sur invitation : Travaux de modifications au barrage du lac Paquet
3. Mandat à la Fondation Rues Principales pour la réalisation d'un PIIA



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

#### **E Avis de motion**

1. Règlement numéro 145 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge et obligeant à laver les embarcations et accessoires

#### **F Adoption des règlements**

#### **G Sécurité publique**

1. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie : Rapport annuel 2008

#### **H Transport routier**

1. Vente d'un camion
2. Entretien des chemins l'hiver : Modification à la résolution numéro 409/11-12-06
3. Transport collectif Vallée de la Rouge/MRC des Laurentides

#### **I Hygiène du milieu**

#### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Application des dispositions de la partie 9 du Code de construction du Québec

#### **K Loisirs et culture**

1. Politique de réservation et de changement de terrain saisonnier au Camping Sainte-Véronique
2. Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau : Festival de pêche et Programme Pêche en herbe
3. Contrat de cueillette des ordures au Camping Sainte-Véronique

#### **L Divers**

1. Souper bénéfice de la Fondation du CHDL-CRNV

#### **Période de questions du public**

#### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

#### **ADOPTÉE**

092/02-03-09

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2009**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

#### **ADOPTÉE**

093/02-03-09

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2009**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février 2009 à 16h15 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février 2009 à 16h15 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

#### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Problèmes de traitement du courrier sur différents chemins et plus particulièrement sur les chemins du Lac-aux-Bois-Francis Est et Ouest (nom trop long);
- Coûts du Service de sécurité incendie;
- Taxe pour les services de la Sûreté du Québec sur les terrains vacants;
- Villages relais;
- Commerce fermé au centre-ville;
- Déneigement;
- Règlement sur les carrières et sablières;
- Séance extraordinaire du 19 février 2009;
- Partie 9 du Code de construction du Québec;
- PIIA.

**Note :** M. Jean-Louis Boileau quitte la séance. Il est 20h30.

### GESTION FINANCIÈRE

094/02-03-09

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2009

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de février 2009 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 5899 à 6175) :	117 105,52 \$
Remises fédérales et provinciales :	59 093,27 \$
Comptes courants (ch. # 90132 à 90336) :	471 926,27 \$
Total :	648 125,06 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

### **ADOPTÉE**

095/02-03-09

#### ANNULATION D'UN COMPTE 2008 DE LA SDC

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'annuler le solde du compte lié à la cotisation 2008 de la SDC pour le matricule 9941-49-5796-02-001 étant donné la fermeture du commerce, et ce, conformément aux directives de la SDC.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

096/02-03-09

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

### ANNULATION DE BILLETS D'INFRACTION

**CONSIDÉRANT** que tous les moyens mis à la disposition de la Ville de Mont-Laurier ont été employés pour percevoir les sommes liées à six (6) billets d'infraction, et ce, sans succès;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'annuler les billets d'infraction suivants :

<u>Numéro du billet</u>	<u>Montant</u>	<u>Date du billet</u>
8790-19742	151,00 \$	04-02-2008
8790-20593	438,00 \$	01-06-2008
8790-20595	438,00 \$	01-06-2008
8790-20596	438,00 \$	01-06-2008
8790-20597	438,00 \$	01-06-2008
8790-21305	438,00 \$	07-11-2008.

#### **ADOPTÉE**

### GESTION ADMINISTRATIVE

097/02-03-09

### EMBAUCHE DE CHAUFFEURS OPÉRATEURS JOURNALIERS

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de MM. Jean-Claude Neault et Patrick Gauthier à titre de chauffeur opérateur journalier (classe 7, échelon 1) à compter respectivement du 22 décembre 2008 et du 26 janvier 2009, le tout conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur et soumis à une période de probation de quatre-vingt-dix (90) jours.

#### **ADOPTÉE**

098/02-03-09

### RÉGULARISATION DE TITRES POUR 2 TERRAINS AU LAC-AUX-BOIS-FRANCS EST

**CONSIDÉRANT** que suite à une erreur cléricale, la Ville de Rivière-Rouge est propriétaire de deux (2) parties du lot 20B dans le rang 4, Canton de Marchand, alors que celles-ci sont occupées depuis plus de quarante (40) ans par les propriétaires du 794 et du 800, chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est et qu'ils acquittent les taxes municipales s'y rattachant;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la cession, à titre gratuit, des deux (2) parties du lot 20B du rang 4, Canton de Marchand, aux propriétaires du 794 et du 800, chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est.

D'autoriser la mairesse et le directeur général ou leurs remplaçants à signer tous les documents pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

#### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

099/02-03-09

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

### NOMINATIONS À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil adopte la nomination et le renouvellement des mandats suivants des membres administrateurs de l'Office Municipal d'Habitation (O.M.H.) de Rivière-Rouge, en tant que représentants de la Ville, et ce pour une période de trois (3) ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2009 :

- Mme Aline L'Allier Leblanc,
- M. André Tremblay,
- M. Yves Sigouin.

### **ADOPTÉE**

100/02-03-09

### ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse et les conseillers Normand Gravel, Yves Sigouin et André Tremblay à participer aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui auront lieu à Hull du 13 au 16 mai 2009 au coût de 825,00 \$ plus les taxes chacun.

De leur rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives.

### **ADOPTÉE**

101/02-03-09

### COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des membres suivants au sein des Comités et Commissions et sur les différents dossiers de la Ville de Rivière-Rouge, des Régies et de divers organismes, et ce, à compter du 2 mars 2009 :

- Centre régional des services aux bibliothèques publiques (C.R.S.B.P.) des Laurentides inc. : André Tremblay, responsable, Déborah Bélanger, substitut;
- Club de ski des Six Cantons : André Tremblay, Yves Sigouin, substitut;
- Comité Camping Sainte-Véronique : Denis Lacasse, responsable, André Tremblay, Yves Sigouin, substitut;
- Comité consultatif d'urbanisme (membres du Conseil seulement) : Normand Gravel, responsable, Denis Lacasse, André Tremblay, substitut;

Les membres citoyens demeurent ceux nommés par les résolutions numéros 306/01-10-07 et 377/03-11-08;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

- Comité technique d'urbanisme : Normand Gravel, responsable,  
Denis Lacasse,  
André Tremblay;
- Comité d'administration : Tous les membres du Conseil;
- Comité d'évaluation de postes : Normand Girouard, responsable,  
André Tremblay, substitut;
- Comité de développement du  
réservoir Kiamika : Déborah Bélanger, responsable,  
Yves Sigouin,  
Normand Gravel, substitut,  
André Tremblay, substitut;
- Comité du MRNF portant sur le déve-  
loppement du réservoir Kiamika  
(Comité restreint du ministère des  
Ressources naturelles et de la Faune) : Déborah Bélanger,  
Yves Sigouin, substitut;
- Comité de la Gare : André Tremblay, responsable,  
Normand Gravel, substitut;
- Comité de planification stratégique : Tous les membres du Conseil;
- Comité de réaménagement du centre-  
ville, projet de déviation de la route 117  
et Fondation Rues Principales : Tous les membres du Conseil;
- Comité des finances : Yves Sigouin, responsable,  
Déborah Bélanger,  
Normand Gravel,  
Denis Lacasse;
- Comité des loisirs et de la culture : Yves Sigouin, responsable,  
André Tremblay,  
Denis Lacasse, substitut;
- Comité des relations avec la Société  
de Développement Commercial  
(S.D.C.) de Rivière-Rouge : Normand Gravel, responsable,  
Yves Sigouin, substitut;
- Comité des relations de travail : Normand Girouard, responsable,  
Déborah Bélanger,  
Normand Gravel,  
Denis Lacasse,  
Yves Sigouin;
- Comité des services techniques  
(voirie), d'embellissement et  
d'horticulture : Normand Girouard, responsable,  
Denis Lacasse,  
André Tremblay;
- Comité Multi-Ressources  
de la Vallée de la Rivière Rouge : André Tremblay, responsable,  
Jean Séguin,  
Jocelyn Séguin,  
Sylvie Constantin;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

- Comité Villes et Villages en santé : Déborah Bélanger, responsable  
André Tremblay, substitut;
- Conférence régionale des élus (CRÉ) : Déborah Bélanger,  
maire suppléant, substitut;
- Corporation de développement  
économique de la Rouge : Déborah Bélanger, responsable,  
Normand Girouard,  
Normand Gravel,  
Yves Sigouin;
- Fondation de la MRC d'Antoine-  
Labelle pour l'environnement : Yves Sigouin,  
André Tremblay, substitut;
- Mesures d'urgence pour la Ville : Alain Deslauriers, coordonnateur,  
Claire Coulombe, coordonnatrice  
adjointe;
- Projet de valorisation des matières  
résiduelles : Déborah Bélanger,  
Yves Sigouin, substitut;
- Sentier pédestre des Hautes-Laurentides : Yves Sigouin, responsable,  
Déborah Bélanger, substitut;
- Véhicules hors route : Yves Sigouin.

Que les membres nommés par la présente résolution siègent sur demande et selon les besoins des différents dossiers desdits Comités, Commissions, Corporations, Régies et autres organismes.

Que les personnes nommées sur les Comités et Commissions ci haut mentionnés soient autorisées à participer aux réunions de ces Comités et que les frais de déplacement relatifs à ces réunions tenues en dehors des limites de la Ville leur soient remboursés suite à la réception d'une facture détaillée desdites dépenses sur le formulaire transmis par la Ville.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 237/16-07-07 adoptée par le Conseil de la Ville.

### **ADOPTÉE**

102/02-03-09

### **APPEL DU JUGEMENT DANS LE DOSSIER DE COUR NUMÉRO 700-17-004878-087**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le cabinet d'avocats Dunton Rainville à porter en appel le jugement de l'honorable juge Petita G. Capriolo rendu le 20 octobre 2008 et dont nous avons eu copie le 22 octobre 2008 dans le dossier de Cour numéro 700-17-004878-087 et ce, afin de défendre les intérêts de la Ville dans le cadre de cet appel, le tout rétroactivement au 13 novembre 2008.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

103/02-03-09

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

### **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

#### **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-04 SUR INVITATION : FOURNITURE D'ESSENCE POUR LES ANNÉES 2009-2010 ET 2010-2011**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au dossier en titre faisant partie de l'appel d'offres numéro 2009-04 de la Ville, tels que préparés et datés du 2 mars 2009.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées sur invitation écrite, auprès de « Station-Service et Dépanneur ABL inc. » et « Station-Service Shell Dépanneur Maxi-Service », pour la fourniture d'environ 20 000 litres par année d'essence ordinaire de type sans plomb, pour l'approvisionnement des véhicules et de la machinerie diverse de la Ville, et ce, pour la période commençant le 11 avril 2009 jusqu'au 10 avril 2011.

Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUMISSION FOURNITURE D'ESSENCE** » jusqu'à 14h00, heure du Québec, le 26 mars 2009 au bureau de la Ville, pour être ouvertes publiquement par la greffière de la Ville, ou son substitut, le 26 mars 2009 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

### **ADOPTÉE**

104/02-03-09

Modifiée par  
la résolution  
numéro  
157/27-04-09

#### **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-05 SUR INVITATION : TRAVAUX DE MODIFICATIONS AU BARRAGE DU LAC PAQUET**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au dossier en titre faisant partie de l'appel d'offres numéro 2009-05 de la Ville, tels que préparés et datés du 2 mars 2009.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées sur invitation écrite auprès des entrepreneurs suivants : « Constructech M.L. inc. », « Constructions Gilles Paquette ltée » et « Groupe TNT Merceron inc. », pour la réalisation de travaux de modifications au barrage du lac Paquet dans le secteur Marchand.

Que les soumissions comprennent toutes les exigences et caractéristiques décrites au document d'appel d'offres numéro 2009-05 de la Ville daté du 2 mars 2009, incluant les plans datés du 15 mai 2006 et le devis daté du 2 mars 2009 portant le numéro de dossier 202-01-01 préparés par Gilles Bellefeuille & Associés, Société d'ingénierie.

Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que toute soumission, pour être valide, soit accompagnée d'un chèque visé de dix pour cent (10 %) du montant global de la soumission fait à l'ordre de la *Ville de Rivière-Rouge* ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

pour une période de cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions et d'une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance apparaissant au tableau de l'inspecteur général des institutions financières. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun correspondant à cinquante pour cent (50 %) du prix du contrat.

Que les soumissionnaires admissibles soient des entrepreneurs en construction, au sens de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction (L.R.Q. chap. Q-1). Le soumissionnaire devra joindre à sa soumission une copie de sa licence d'entrepreneur en règle (L.R.Q., Chap. Q-1).

Que les entrepreneurs soumissionnaires soient responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Que les soumissions soient valides pour une période de cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions et que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que les soumissions (l'original et une copie) dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUMISSION TRAVAUX DE MODIFICATIONS AU BARRAGE DU LAC PAQUET** » jusqu'à 14h00, heure du Québec, le 30 avril 2009 au bureau de la Ville, pour être ouvertes publiquement par la greffière de la Ville, ou son substitut, le 30 avril 2009 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

### **ADOPTÉE**

105/02-03-09

### **MANDAT À LA FONDATION RUES PRINCIPALES POUR LA RÉALISATION D'UN PIA**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De mandater La Fondation Rues Principales pour la réalisation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale dans les parties nord et sud du secteur L'Annonciation pour la somme de 4 000,00 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur offre de service du 27 février 2009.

### **ADOPTÉE**

### **AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 145 CONCERNANT LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DES LACS DE RIVIÈRE-ROUGE ET OBLIGEANT À LAVER LES EMBARCATIONS ET ACCESSOIRES**

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 145 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge et obligeant à laver les embarcations et accessoires.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

106/02-03-09

#### SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE : RAPPORT ANNUEL 2008

**CONSIDÉRANT** que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005;

**CONSIDÉRANT** que l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

**CONSIDÉRANT** que le rapport d'activités 2008 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de la Ville de Rivière-Rouge en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le rapport d'activités 2008, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC d'Antoine-Labelle.

#### **ADOPTÉE**

### TRANSPORT ROUTIER

107/02-03-09

#### VENTE D'UN CAMION

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De faire paraître un appel d'offres dans le journal L'Information du Nord pour la vente d'un camion dix (10) roues de marque Ford L8000 année 1992 pour un montant minimum de 10 000,00 \$.

#### **ADOPTÉE**

108/02-03-09

#### ENTRETIEN DES CHEMINS L'HIVER : MODIFICATION À LA RÉSOLUTION NUMÉRO 409/11-12-06

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 409/11-12-06 (telle que modifiée par la résolution numéro 369/03-12-07) établissant les chemins entretenus en hiver afin que le chemin Lacoste soit désormais entretenu l'hiver sur une longueur de 0,900 kilomètres au lieu de 0,300 kilomètres.

#### **ADOPTÉE**

109/02-03-09

#### TRANSPORT COLLECTIF VALLÉE DE LA ROUGE/MRC DES LAURENTIDES

**CONSIDÉRANT** que les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ont, sur leur territoire, un système de transport collectif et qu'il serait possible que celui-ci desserve les citoyens de Rivière-Rouge;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

**CONSIDÉRANT** que ce système pourrait permettre à plusieurs travailleurs, étudiants et autres citoyens de voyager à moindre coût;

**CONSIDÉRANT** que le coût de ce projet est d'environ 22 500,00 \$ par année;

**CONSIDÉRANT** que Transport collectif de la MRC d'Antoine-Labelle reçoit actuellement une subvention du MTQ pour le transport collectif sur son territoire et qu'une partie de celle-ci pourrait être affectée à ce projet;

**CONSIDÉRANT** qu'ainsi, le coût pour la Ville serait d'environ 10 000,00 \$ par année pour desservir le secteur L'Annonciation (nord et sud);

**CONSIDÉRANT** que ce service pourrait être disponible dès septembre 2009;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge donne son accord de principe à la conclusion d'un contrat d'une durée de douze (12) mois, soit approximativement du 8 septembre 2009 au 6 septembre 2010 (avec 2 années d'option) relativement au transport collectif reliant Rivière-Rouge (secteur L'Annonciation) à Mont-Tremblant conformément à la proposition numéro 1 présentée à la Ville le 3 février 2009.

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte de payer environ le tiers du montant annuel (d'environ 10 000,00 \$) pour la période couvrant le 8 septembre au 31 décembre 2009.

Que la présente acceptation soit conditionnelle à la participation financière annuelle de Transport collectif MRC d'Antoine-Labelle pour un montant annuel d'environ 12 500,00 \$ (au prorata pour 2009), et ce, pour toute la durée du contrat.

D'autoriser la mairesse et le directeur général ou leurs remplaçants à signer tout document à cette fin conforme aux dispositions de la présente résolution.

### **ADOPTÉE**

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

110/02-03-09

### **APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA PARTIE 9 DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 3.1 du règlement numéro 110 relatif à la construction qui stipule que :

« Sujet aux modifications, restrictions et additions contenues ci-après dans le présent règlement, les dispositions de la partie 9 du Code de construction du Québec et ses amendements sont applicables aux constructions sur le territoire de la municipalité, de même que ses amendements présents et futurs. Cette partie du code ainsi que ses amendements présents et futurs font partie intégrante du présent règlement. Les amendements futurs à la partie 9 du Code de construction du Québec entrent en vigueur à la date que détermine le conseil, par résolution, décrétant leurs applications. »;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

Que les amendements à la partie 9 du Code de construction du Québec, faits en 2008, entrent en vigueur et soient applicables sur tout le territoire de la Ville de Rivière-Rouge à partir de l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

### LOISIRS ET CULTURE

111/02-03-09

#### POLITIQUE DE RÉSERVATION ET DE CHANGEMENT DE TERRAIN SAISONNIER AU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'adopter la politique de réservation et de changement de terrain saisonnier au Camping Sainte-Véronique, telle que préparée en date du 2 mars 2009 par M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture.

**ADOPTÉE**

112/02-03-09

#### PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'ENSEMENCEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU : FESTIVAL DE PÊCHE ET PROGRAMME PÊCHE EN HERBE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation d'un projet au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec dans le cadre du programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau, festival de pêche/volet ensemencement, tel projet devant permettre l'ensemencement du Lac Tibériade dans le secteur Sainte-Véronique et la présentation d'une demande à la Fondation de la Faune du Québec pour la tenue de l'activité Pêche en herbe prévue le 13 juin 2009, le tout tel que décrit aux formulaires complétés par la Ville.

D'autoriser le versement par la Ville de la somme de 1 000,00 \$ requise pour la réalisation du projet d'ensemencement.

Que M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, soit nommé représentant de ces projets pour et au nom de la Ville et qu'il soit autorisé à signer tout document officiel concernant lesdits projets pour et au nom de la Ville.

**ADOPTÉE**

113/02-03-09

#### CONTRAT DE CUEILLETTE DES ORDURES AU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'un contrat de collecte des ordures au Camping Sainte-Véronique pour la saison 2009 avec Narcisse Gargantini et Fils au coût de 5 125,00 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

### **DIVERS**

114/02-03-09

### **SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CHDL-CRNV**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de seize (16) billets, au coût de 70,00 \$ chacun, ainsi qu'une commandite de table à 125,00 \$, pour le souper bénéfique de la Fondation du CHDL-CRNV qui aura lieu le 25 avril prochain au C.S.S.S. d'Antoine-Labelle, Centre de L'Annonciation.

### **ADOPTÉE**

#### **Période de questions du public**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Transport collectif;
- Villages relais;
- Entretien des chemins;
- Travaux à faire à la Gare;
- Dépôt de grosses ordures en bordure des chemins;
- Internet Haute-Vitesse.

115/02-03-09

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h20.

### **ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger

\_\_\_\_\_  
Claire Coulombe